

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la rencontre du 17 avril 2018

Étaient présents :

Geneviève Tremblay, parent
Chantal Higgins, parent
Stéphanie Toussaint, parent
David Routhier, parent
Jinny Thibodeau, parent subst.
Erik Langevin, direction
Carine Dubé, direction

Jennifer Tremblay, enseignante
Marie-Monique Lepage, enseignante
Carolyne Dubé, personnel de soutien
Audrey Garneau, service de garde

Étaient absents :

Marie-Pier Drolet, parent
Martin Sundstrom, enseignant
Micheline Marquis, communauté

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum :

Après vérification du quorum, la réunion débute à 18h48.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Chantal Higgins et résolu d'adopter l'ordre du jour.

CE-18-04-01

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 février 2018.

Après correction à la page 4 : 3^e paragraphe, ajouter une virgule après (exemple camp de fin d'année), le service de garde....

CE-18-04-02

Il est proposé par Stéphanie Toussaint et résolu d'adopter le procès-verbal du 6 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal du 6 février 2018.

La levée de fonds pour les Électriks-basketball (emballage au Super C) est remise à l'an prochain.

5. Période d'intervention réservée au public (10 minutes).

Aucune intervention

6. Organisation scolaire 2018-2019;

Le directeur fait le point sur l'organisation scolaire. Ce sera très serré au niveau des places disponibles dans chacun des degrés. Aussi il est difficile de prévoir à ce stade-ci la quantité d'inscriptions tardives qui pourraient nous arriver de mai à juillet suite à la construction des nouvelles maisons dans le secteur. Monsieur Langevin fera à nouveau le point à la prochaine séance.

Il présente également les détails quant à l'aménagement des quatre locaux modulaires temporaires qui seront en place dès l'an prochain.

7. Approbation du cadre organisationnel du service de garde en 2018-2019;

Madame Garneau présente le cadre organisationnel pour l'an prochain et elle recueille les commentaires des membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par Carolyne Dubé et résolu d'approuver le cadre organisationnel du service de garde pour l'année scolaire 2018-2019

CE-18-04-03

Adopté à l'unanimité.

8. Approbation de changement d'horaire pour le vendredi 22 juin 2018 :

Le comité organisateur de la fête de fin d'année demande un changement d'horaire pour la dernière journée de classe qui aura lieu le vendredi 22 juin 2018. Les classes se dérouleront de 8h15 à 13h30.

Il n'y aura donc pas de transport scolaire sur l'heure du diner. Il y aura toutefois du transport pour le retour à la maison à 13h30 et le service de garde sera ouvert de 13h30 à 18h.

Plusieurs activités spéciales seront organisées en collaboration avec un comité d'élèves sous le thème de la « fête foraine western ».

Il est proposé par Geneviève Tremblay et résolu d'approuver le changement d'horaire pour la dernière journée de classe le vendredi 22 juin 2018.

CE-18-04-04

Adopté à l'unanimité.

9. Consultation sur la mise en place d'une garde-robe scolaire.

Monsieur Langevin consulte le conseil d'établissement concernant la transmission d'un sondage à l'ensemble des parents afin de connaître leur intérêt pour la mise en place d'une garde-robe scolaire. Étant donné l'absence de consensus parmi les membres du conseil, nous ne procéderons pas tout de suite au sondage et nous continuerons d'analyser le dossier.

10. Information de la représentante de la communauté :

Madame marquis est absente.

11. Information de la direction et du personnel :

Aucune information additionnelle.

12. Information du représentant au comité de parents :

Voir en annexe le résumé des rencontres des 28 février et 28 mars tel que présenté par madame Tremblay

13. Autres sujets :

Aucun autre sujet.

14. Proposition de la levée de l'assemblée et rappel de la date de la prochaine réunion :

À 20h38, il est proposé par Carolyne Dubé et résolu de lever l'assemblée. La prochaine réunion aura lieu le 29 mai 2018 à 18 h 45.

CE-18-04-05 Adopté à l'unanimité.